



J'ai eu 4 contrats CDD-réductions d'horraire de mes derniers con

Par **caritra**, le **29/12/2015** à **18:51**

Bonsoir 4 CDD consecutif a ce jour le dernier ce terminent Le 31 decembre 2015.....Au 01 janvier 2016 elles veulent me faire travaillées ainsi que les autres jours probablement. A savoir que mes 2 derniers contrats a eu une réduction d'horraire mensuels...Ma question combien de CDD a mi temps peut on me prolongés ? Je ne veux pas quitté mon emploi voilà pourquoi j'accepte leurs conditions....Femme de chambre je ne suis pas payé a l'heure comme dit le contrat mais au chambres effectués (3 chambres = 1 heure } Sauf le dimanche ou j'ai eu une formation sur le terrain comme gouvernante....et parfois je dois gérées 7 femmes de chambres.... Merci de vouloir bien me données les meilleurs conditions pour Moi... A bientôt de vous relire

Par **P.M.**, le **29/12/2015** à **20:50**

Bonjour,
Déjà, il ne semble pas que ce soit des mi-temps mais des temps partiels sinon, il seraient tous pour même nombre d'heures mais tout cela semble fait dans l'illégalité et je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale ou même de l'Inspecteur du Travail...